Elections Législatives du 18 Novembre 1962 — **Première Circonscription du Finistère**

Candidat Républicain d'Action Sociale pour l'Union et la Paix

HERVÉ NADER

DÉPUTÉ SORTANT

Electrices, Electeurs, chers Compatriotes,

LA Ve RÉPUBLIQUE CONTINUE

C'est ainsi qu'il faut interpréter les résultats du Référendum.
La volonté du Peuple Français s'est exprimée le 28 Octobre avec clarté.

LA FRANCE ELLE AUSSI CONTINUE

Vous avez à élire des Députés qui ne doivent pas faire de l'Assemblée Nationale une Chambre ingouvernable, en conflit avec le pouvoir exécutif.

Dégagé des partis, je conserve cette indépendance d'esprit et d'action qui fut toujours le propre de mon caractère, *je prends l'engagement de fidélité dont je vous ai déjà donné l'exemple de 1958 à 1962*, soit pendant 4 années ininterrompues ! Mais il est aussi bien entendu que je demeure respectueux de la Constitution et que ce soutien renouvelé à l'action nationale du Général de GAULLE se fera dans l'application stricte des dispositions des lois constitutionnelles obligeant les formations politiques à respecter la souveraineté nationale et les principes démocratiques.

Je suis un homme raisonnable et je serai toujours parmi les Députés qui prêcheront l'Union et la Conciliation, mon passé et ma libéralité d'esprit me donnant l'autorité nécessaire pour ce rôle.

Toute la presse : nationale, régionale, professionnelle, a établi le bilan de ces quatre années de stabilité législative et en a fait les plus vifs éloges. Il serait donc injuste de ne pas associer aux mérites de cette politique de continuité tous ceux qui soutinrent les deux gouvernements de législature.

JE SUIS POUR UNE MAJORITÉ ET UN GOUVERNEMENT DE LÉGISLATURE qui se mettront d'accord sur les problèmes vitaux qui requièrent l'attention immédiate des élus parce qu'ils conditionnent l'avenir du Pays.

— L'UNIFICATION DE L'EUROPE avec ses 200 millions d'habitants,

— LA DÉFENSE DE LA CIVILISATION OCCIDENTALE dans le cadre de l'O.T.A.N.,

— LE MARCHÉ COMMUN avec l'Angleterre dans le respect du traité de Rome,

— LE IVme PLAN complété du texte rectificatif d'Action Régionale pour la Bretagne,

— L'EXPANSION PAR LA DÉCENTRALISATION INDUSTRIELLE au profit des régions défavorisées.

Bien entendu dans le même temps il faudra exiger l'application des lois votées.

AGRICULTURE. — Les Agriculteurs ont obtenu en 4 ans des réformes de structure sans précédent dans le passé. Ils disposent enfin d'un régime de prévoyance sociale que tout Gouvernement antérieur fut incapable de leur donner. *Mais certains de nos textes demeurent lettre morte et il faudra exiger qu'ils soient appliqués.*

La retraite dérisoire des vieux doit être revalorisée.

La parité dont je suis le partisan depuis toujours s'obtiendra par la conjonction des lois agricoles votées par le Parlement et l'effort d'organisation de la profession.

Les lois sur l'Enseignement Agricole sont excellentes, mais nous attendons encore la parution des décrets d'application. Nous les exigerons impérativement.

La collaboration du Parlement avec les Chambres d'Agriculture, la F.D.S.E.A., les Mutuelles, les Syndicats, les différentes Caisses de Crédit ont donné d'efficients résultats. Il n'est que de continuer avec une compréhension toujours plus étroite

Des zones d'action rurale sont prévues pour le Finistère Elles doivent être étendues au Département tout entier.

COMMERCE - INDUSTRIE - ARTISANAT - P.M.E. — Malgré les défaitistes, les Petites et Moyennes Entreprises n'ont pas mal résisté.

Un reproche sévère peut être adressé au Gouvernement dont la politique de Concentration des Entreprises a favorisé incontestablement les trusts qui deviennent d'inquiétantes puissances internationales au sein même du territoire français. *Il faut réagir énergiquement et promptement.*

L'aide gouvernementale en 1963 ne doit pas être seulement l'apanage des barons de la République.

Comme pour les organisations paysannes une amicale parlementaire travaille en liaison avec les organisations P.M.E. Il faudra obtenir la discussion en séance publique des projets intéressants que le Gouvernement a toujours refusé de mettre à l'ordre du jour.

TOURISME - HOTELLERIE - TRANSPORTS — Désormais il faut compter avec les campings. C'est un mouvement irréversible.

Cependant, il est encore des Hôteliers, Restaurateurs qui ont le courage de construire. Il faut les aider sérieusement :

Généralisation des prêts à long terme à un taux d'intérêt réduit avec bonification. Taxes plus raisonnables sur les prestations de services et régime spécial d'amortissements.

Notre province possède un capital touristique inestimable, mais elle est au bout du monde. Il faut donc la relier aux grands centres géographiques par des transports rapides.

— ELECTRIFICATION à terme du réseau ferroviaire et diésélisation immédiate.

— AVIATION — Infrastructure adaptée de l'aérodrome de QUIMPER-PLUGUFFAN.

Liaisons journalières avec Paris et les grands aéroports.

— ROUTES. — En attendant le réseau d'autoroutes promis pour l'an 2.000, il faut obtenir sans délai la mise à quatre voies de toutes les routes à grande circulation et l'élargissement des autres.

POLITIQUE FINANCIÈRE ET MONÉTAIRE. — Le redressement financier et monétaire de la France est pour le moment incontesté et incontestable, mais l'équilibre financier n'a pas sa véritable

signification si toutes les catégories de citoyens et toutes les régions ne bénéficient pas de la prospérité nationale.

Plusieurs améliorations ont été apportées par le Ministre des Finances au régime fiscal, mais nous attendons toujours la refonte du Code des Impôts qui doit réaliser l'égalité et la simplicité fiscale, ainsi que la perception au sommet des taxes indirectes

ENSEIGNEMENT - JEUNESSE. — Une loi-programme a été votée avec des crédits sans précédent. La réorganisation du Haut Commissariat au Tourisme donne déjà d'incontestables résultats.

Il n'est que de continuer en subventionnant les organisations sportives et culturelles qui s'occupent de la jeunesse, en développant la construction de stades de plein air, de salles omni-sports et de centres de jeunesse à la montagne et à la mer.

POLITIQUE SOCIALE — Je vous engage à relire ma profession de foi du 23 Novembre 1958 pour constater que de nombreux articles du chapitre 11° ont été réalisés.

Je vous avoue m'être inspiré des encycliques et la dernière en date « Mater et Magistra », qui me paraît être un programme d'autant plus valable *que des hommes d'Etat non chrétiens eux-mêmes* ont dit leur admiration, est pour moi une référence précieuse en matière économique et sociale

Les Vieux ont le droit à une retraite décente. Une nation civilisée ne peut continuer à leur verser des aumônes. Le Parlement, mais aussi la volonté constructive et généreuse des jeunes résoudront le problème.

Il faut assurer :

— la Sécurité par le plein emploi,

— la suppression totale des zones de salaires,

— l'intégration humaine des Français d'Algérie à notre Economie Sociale et Familiale, en leur apportant le maximum d'assistance morale et matérielle,

— une POLITIQUE DU LOGEMENT INTENSIFIÉE par l'accélération de l'édification d'immeubles à usage locatif et un taux raisonnable de la construction dégrevée de charges excessives.

— une PROMOTION SOCIALE rendue possible par l'accession de tous enfants studieux et doués aux carrières les plus élevées par l'octroi de bourses qui ne soient pas un leurre,

— la multiplication des accords d'entreprise entre travailleurs et employeurs,

— une aide sérieuse à la Jeunesse qui doit être assurée, une fois l'éducation achevée, d'un emploi avec salaire garanti.

ENSEIGNEMENT. — *Réforme de l'Enseignement pour assurer à tous les jeunes la possibilité d'accéder aux études de leur choix.*

Les budgets de l'Education Nationale sont de plus en plus élevés à chaque exercice, mais toujours insuffisants. Non seulement la Nation manque des locaux nécessaires, mais aussi — ce qui est plus grave — d'éducateurs.

C'est pourquoi la réforme de l'Enseignement est urgente, mais elle doit être envisagée dans le respect des lois déjà votées.

ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE. — Après l'injuste suppression de la retraite aux Anciens Combattants le régime général a été sérieusement amélioré.

Nous avons obtenu le fameux rapport constant pour le calcul des retraites. C'est une conquête définitive et elle constitue un grand progrès. ; mais toutefois les retraites restent insuffisantes et le plan quinquennal accepté par les Organismes des A. C. les améliorera progressivement.

FONCTION PUBLIQUE. — Les Syndicats m'écrivent pour dénoncer le mauvais vouloir de l'Etat Patron. L'Etat s'encroûte dans des routines solidement établies et la situation ne s'améliore pas.

Des réformes de structure s'imposent. Pour ma part, je préconise par exemple celle qui intéresse l'autonomie de gestion des P. et T. C'est un programme que je défendrai à l'occasion de la prochaine discussion du budget des Postes et Télécommunications.

L'observation est valable pour l'E.D.F. qui donne aussi l'exemple de réalisations sensationnelles dont profitent tous les abonnés.

MARINE MARCHANDE ET DES PÊCHES. — Le régime propre aux Inscrits Maritimes est sauvegardé, et je le pense, de façon définitive.

Je demanderai une nouvelle fois qu'un Ministre de la Marine Marchande soit définitivement admis pour qu'il ait le droit d'assister au Conseil des Ministres et obtienne par sa conviction et sa force de persuasion des mesures et des crédits qui feront de la Bretagne la Norvège Française.

Sa haute fonction lui donnera autorité pour résoudre les problèmes qui intéressent l'amélioration des catégories, augmenter l'aide à la Construction Navale, favoriser l'écoulement des pêches et en assurer la protection contre les importations étrangères. Il faut organiser la distribution de la marée fraîche, développer les chaînes de froid.

Le programme de l'amélioration et de l'équipement des ports doit être intensifié.

ACTION RÉGIONALE. — *Qu'il me soit permis de rendre hommage à cette organisation de grande classe qu'est le C.E.L.I.B.* (Comité d'Etude et de Liaison des Intérêts Bretons).

En liaison permanente avec les parlementaires bretons unanimes, un projet de loi-programme a été mis sur pied dont l'exécution intégrale constituerait un véritable bouleversement pour l'amélioration économique et sociale de notre province. Pour ma part, je m'associerai à l'aile marchante du mouvement, afin d'obtenir en 1963 le vote définitif de ce projet de loi.

L'exposé qui précède est en fait la suite de mon programme de 1958, déjà crédité de nombreuses réalisations.

JE CONSERVE UNE VOLONTÉ FORTIFIÉE DE PROGRÈS SOCIAL ET D'UNION ENTRE LES HOMMES.

Quelle sera la composition de la prochaine Assemblée Nationale ? Des polémiques violentes ont opposé les partis au Gouvernement : des ressentiments sont inévitables.

POUR POURSUIVRE L'ŒUVRE DE REDRESSEMENT NATIONAL ENTREPRISE EN DÉCEMBRE 1958 AVEC LE GÉNÉRAL DE GAULLE, IL VOUS FAUT POUVOIR COMPTER SUR LES REPRÉSENTANTS ENERGIQUES ET IMPARTIAUX QU'APPELLENT LES SITUATIONS DIFFICILES.

VOUS CONSERVEREZ VOTRE CONFIANCE A CELUI QUI EST RÉSOLU A FAIRE ENTENDRE AVEC MESURE MAIS FERMETÉ LA VOIX DE LA SAGESSE ET DE LA RAISON POUR EVITER LES FUNESTES CRISES DU PASSÉ.

Mes longs et douloureux sacrifices au service de la Patrie, mon expérience durement acquise, mon patriotisme éprouvé constituent les garants que vous exigez de l'HOMME FORT, INÉBRANLABLEMENT RÉSOLU A PARFAIRE DANS LA STABILITÉ LA GRANDE ŒUVRE QUI ASSURERA A LA FRANCE

SA GRANDEUR, SA PROSPÉRITÉ ET SA SÉCURITÉ

LE 18 NOVEMBRE VOUS M'ACCORDEREZ A NOUVEAU VOTRE CONFIANCE PARCE QUE VOUS SAVEZ, ME VOYANT CHAQUE JOUR A L'ŒUVRE, QUE J'AI TOUJOURS DÉFENDU LA LIBERTÉ ET SERVI AVEC PASSION :

LA RÉPUBLIQUE, LA FRANCE ET LA BRETAGNE

VOTEZ POUR :

Hervé NADER

Député sortant,
Ancien Déporté des Forces Françaises Libres,
Légion d'Honneur - Croix de Guerre,
Médailles de la Résistance et de la France Libre.

Suppléant :

Auguste LE CALVEZ

Cultivateur à PLOBANNALEC

Vu : le Candidat.

P.L.F. - Imprimerie Cornouaillaise - Quimper